

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base
Algérienne des Autoroutes (ADA)
NIF : 001616104328611

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

L'Algérienne des Autoroutes (A.D.A), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la relance de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 17/ADA/2026 portant fourniture des enrobés, bitume, produit de colmatage et dérivés allotis en deux (02) lots paru dans les quotidiens nationaux El Massa et Horizons respectivement en date des 29 et 30 Avril 2026 , qu'à l'issue de l'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Désignation des lots	Soumissionnaires	Numéro d'identification fiscale (NIF)	Note Technique / 100 points	Montant DA TTC	Délai de livraison	Observations
<u>Lot 01 :</u> Fourniture d'enrobés à chaud	SARL STE FRERES GANA	000635072470088	78 points	11 994 724,00 DA	Une (01) journée (par commande)	Seule offre pré-qualifiée techniquement
<u>Lot 02 :</u> Fourniture d'émulsions de bitume	INFRUCTUEUX					

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de marché, dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse écrite ou la presse électronique agréées ou le portail électronique des marchés publics, auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics du Ministère de tutelle, dont le siège est situé au 06 rue Mustapha Khalef 16036, Ben Aknoun Alger. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, sont invités à se rapprocher du service contractant, à la cité des Bananiers BP 72 M El Mohammadia au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis, pour leurs communiquer ces résultats par écrit.